

NOTE AUX PARENTS - RENTRÉE 2011

Effectifs de la rentrée et répartition des classes

- **PS-MS** Mme **PIERROT** (75 %) (30 élèves)
Mlle **DROXLER** fera le complément le jeudi
 - **GS-CP** Mme **VALENTIN SAUER** (26 élèves)
 - **CE1-CE2** Mme **PERROD** (27 élèves)
 - **CM2** M. **DA SILVA** (directeur) (24 élèves)
Mlle **DROXLER** fera le complément le mardi
Mlle **OUTHIER** : Remplaçante rattachée à l'école
 - **ATSEM** Mme **CHENOT**
 - **EVS** Mme **DOMINGUES**
- TOTAL :**
107 élèves

Horaires

	<u>Accueil</u>			<u>Sorties</u>		
	<u>Matin</u>	<u>Après-midi</u>	<u>Lieu</u>	<u>Matin</u>	<u>Après-midi</u>	<u>Lieu</u>
PS-MS	de 8h20 à 8h40	de 13h20 A13h40	Classe	à 11h25	à 16h25	Classe
GS	de 8h20 à 8h40	de 13h20 A13h30	Cour	à 11h25	à 16h25	Classe
CP -CE1-CE2-CM1-CM2	de 8h20 A8h30	de 13h20 A13h30	Portail	à 11h30	à 16h30	Portail

➔ Les élèves ne sont pas autorisés à quitter l'école avant 11h30 pour le matin et 16h30 pour l'après-midi.

Vacances scolaires

Toussaint : du samedi 22 octobre 2011 au jeudi 3 novembre 2011/ **Noël** : du samedi 17 décembre 2011 au mardi 3 janvier 2012 / **Hiver** : du samedi 25 février 2012 au lundi 12 mars 2012 / **Printemps** : du samedi 21 avril 2012 au lundi 7 mai 2012 / **début des vacances d'été** : le jeudi 5 juillet 2012 au soir.

Assurance scolaire

Vous devez fournir, pour chaque enfant, une attestation d'assurance certifiant que votre enfant est assuré pour la **responsabilité civile** et la **responsabilité individuelle corporelle**.

Soutien scolaire

Le soutien scolaire aura lieu les **tous les jours de 12h50 à 13h20**. Il débutera le **lundi 19 septembre**. Cette aide de 2 heures par semaine, proposée aux enfants en difficultés dans les classes, **sera effectuée par les enseignants de l'école** et concerne **un nombre très réduit d'enfants** (2 à 4 par enseignant). **La durée de l'aide sera adaptée aux difficultés de l'enfant**. De plus, n'étant pas soumise à l'obligation scolaire, rien ne sera mis en œuvre sans votre accord écrit : **nous vous proposerons cette aide lorsque nous penserons qu'elle pourrait être utile à votre enfant.**

Coopérative

L'école adhère à l'OCCE (office central des coopératives des écoles). La cotisation se monte à

- 10 € par enfant
- 9 € par enfant, pour une famille de 2 enfants, scolarisés dans l'établissement
- 8 € par enfant, pour une famille de 3 enfants ou plus, scolarisés dans l'établissement

IMPORTANT : Merci de payer séparément, dans chaque classe, si vous avez plusieurs enfants.

Fiche individuelle de renseignements, fiche d'urgence, fiche d'autorisations et charte internet.

Elles sont à compléter et à retourner à l'école le **plus rapidement possible**. Merci, dans l'intérêt de votre enfant, d'attacher la plus grande importance à leur rédaction.

Relations parents - enseignants

Un **petit cahier vert** permet de faire la transition entre l'école et la famille. Vous pouvez aussi prendre rendez-vous avec le directeur ou les enseignants.

Une **réunion** se tiendra bientôt dans la classe de votre enfant ! L'enseignant concerné vous en informera par l'intermédiaire de ce cahier. ***Votre présence y sera très vivement souhaitée.***

Vous êtes invités à signaler tout problème de santé ou familial, dont les enseignants pourront tenir compte.

Absences des élèves (Uniquement pour les classes des niveaux allant de CP à CM2)

En cas d'absence de votre enfant, merci, pour des raisons de sécurité et de responsabilité des uns et des autres, de bien vouloir impérativement :

- prévenir le matin même **avant 10h15**. Si cela n'est pas fait, nous serons contraints de chercher à vous joindre ;
- **justifier ultérieurement par écrit dans le cahier de liaison (cahier vert) en fournissant le motif.**

Absences des maîtres

En principe, tout enseignant absent est remplacé le jour même. Dans le cas contraire, nous vous invitons éventuellement à reprendre votre enfant ; en cas d'impossibilité, il sera accueilli dans une autre classe.

Matériel individuel

Les enfants doivent toujours être en possession du petit matériel, en bon état. La liste vous a été remise en fin d'année scolaire : nous pouvons, sur votre demande, vous la fournir à nouveau.

Les livres confiés à l'enfant par l'école sont placés sous votre responsabilité ; merci de les couvrir avec un matériau suffisamment résistant. **En cas de détérioration, nous vous demanderons de remplacer le manuel concerné.**

Travail à la maison

Les élèves ont des leçons et des devoirs écrits à faire à la maison. ***Votre rôle de parents est de consulter chaque jour le cahier de votre enfant et de vous assurer que les leçons sont convenablement sues.***

Représentants des parents d'élèves au conseil d'école.

Avant les élections qui auront lieu le **vendredi 14 octobre 2011**, les parents intéressés par le rôle de représentant de parents d'élèves, peuvent se faire connaître. (***Dépôt des listes au plus tard le vendredi 30 septembre 2011***). Comme il y a 4 classes, il faut **4 titulaires et 4 suppléants**, pour assurer une présence aux 3 conseils d'école. Si vous souhaitez être candidat aux élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école pour l'année 2011-2012, je vous demande de bien vouloir prendre contact avec le Directeur, avant le **vendredi 23 septembre 2011**, afin d'établir les listes de candidatures.

Signature des parents¹

Le directeur
J. DA SILVA

